



## DOCUMENTS A TRANSMETTRE

NOM :

PRENOM :

### 1/ Pour l'inscription

- Fiche d'inscription dûment complétée
- Questionnaire dûment complété
- Règlement intérieur dûment paraphé et signé par le résident et les parents si le résident est mineur
- Document « Consentement Accompagnement social » dûment complété (recto-verso)
- Document « Consentement URHAJ CENTRE VAL DE LOIRE et ACTION LOGEMENT CENTRE VAL DE LOIRE » dûment complété
- Document « Droits à l'image » dûment complété
- Photo d'identité
- Pour les mineurs, autorisation des parents pour le transport « salle de sport ».
- Photocopie d'une pièce d'identité
- Document « dossier pour les jeunes mineurs hébergés au FJT CHARLES BRENNUS » dûment complété
- Autorisation des parents pour remettre un badge aux mineurs leur permettant de sortir de la Résidence au-delà de 21h30 le soir et le week-end le cas échéant
- Justificatif d'activité : contrat de travail, contrat de mission intérimaire, contrat d'apprentissage, convention de stage, attestation d'entrée en formation, justificatif de scolarité, etc
- Justificatif de ressource
- Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les risques locatifs : incendie, explosion, bris de glace, dégâts des eaux

### 2/ Pour la constitution du dossier de demande d'ALS auprès de la CAF

- Photocopie d'une pièce d'identité
  - Photocopie recto verso de la carte vitale
  - Justificatif d'activité : contrat de travail, contrat de mission intérimaire, contrat d'apprentissage, convention de stage, attestation d'entrée en formation, justificatif de scolarité, etc
  - Bulletin de salaire du mois qui précède l'entrée dans le logement
  - RIB du résident
  - Le Jeune est-il rattaché fiscalement à ses parents ?  oui  Non
  - Si oui, les parents sont-ils assujettis à l'IFI ?  oui  Non
  - Déclaration de patrimoine dûment complétée
  - Déclarations de ressources 2019
  - Déclaration de charges déductibles et pension alimentaire 2020
  - L'un de vos parents perçoit-il pour vous des allocations familiales ?  oui  non
- Si oui, nom du parent allocataire : Prénoms :  
Adresse postale : N° allocataire :  
N° sécurité sociale :



**3/ Pour la constitution du dossier « Mobili-jeunes » pour les apprentis :**

- Un justificatif d'identité en cours de validité : recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport ou de la carte de séjour
- L'intégralité du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation signé par l'entreprise, l'école et par le demandeur
- L'intégralité du contrat de bail ou contrat d'occupation signé par le bailleur et par le demandeur
- Le RIB (concernant uniquement un compte courant)
- L'attestation de droits à l'ALS délivrée par la CAF après simulation sur le site de la CAF (Attention, les revenus des apprentis ne doivent pas être déclarés dans la simulation sauf pour les revenus supérieurs à 18 473 € - ex : si revenu de 20 000 €, il conviendra de déclarer 1 527 €).